

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Histoire

Università di Corsica Pasquale Paoli

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017
sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Métiers de l'animation et de l'éducation aux patrimoines insulaires et méditerranéens

Établissement déposant : Università di Corsica Pasquale Paoli

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence *Histoire* de l'Université de Corse est organisée en six semestres (trois ans). Ouverte principalement aux bacheliers, elle vise à fournir progressivement à ses étudiants des connaissances et des compétences disciplinaires, mais également transversales, en vue de préparer à la poursuite d'études dans le cadre de masters (master *Histoire*, master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) essentiellement).

Les enseignements, organisés en un parcours, se déroulent à Corte, même si des aménagements sont possibles pour des publics d'étudiants spécifiques (handicapés, salariés, incarcérés). Les étudiants des filières *Sciences de l'éducation, Sciences de l'information et de la communication, voire des Sciences et techniques des activités physiques et sportives*, peuvent se réorienter vers cette Licence.

Analyse

Objectifs
<p>Les objectifs scientifiques et professionnalisants de la licence <i>Histoire</i> sont clairement identifiés. L'autoévaluation, très complète, apporte un regard pertinent et réflexif sur cette licence.</p> <p>L'acquisition de connaissances scientifiques solides est d'abord visée. Les enseignements, organisés de manière disciplinaire, transversale et professionnelle, fournissent une culture générale historique solide (historiographique, épistémologique, méthodologique) centrée principalement autour des enjeux méditerranéens, mais ils apportent également des connaissances en langues vivantes et régionales, tout comme en informatique.</p> <p>Les objectifs professionnels de la licence <i>Histoire</i> sont de former les étudiants aux métiers de l'enseignement (primaire et secondaire), aux métiers culturels et touristiques, notamment en lien avec les secteurs muséographiques (en partenariat avec des structures telles que le Musée de la Préhistoire de Sartène, le Musée de l'Alta Rocca, le Musée de Filitosa), ainsi que des métiers audiovisuels.</p>
Organisation
<p>La formation est organisée de manière diversifiée, équilibrée et progressive, permettant aux étudiants de recevoir des enseignements d'histoire et d'autres disciplines durant les six semestres. Une offre complémentaire de certifications est également proposée pour le C2i (certificat informatique et internet) niveau 1, le CLES 2 (certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur) et la certification en langue corse.</p> <p>La licence consiste en 18 unités d'enseignement (UE) réparties en 7 transversales, 8 disciplinaires et 3 disciplinaires/professionnelles.</p> <p>Les étudiants reçoivent majoritairement un enseignement disciplinaire (108 à 120 heures par UE) des quatre périodes historiques (ancienne, médiévale, moderne et contemporaine) en cours magistraux et travaux dirigés (TD). Les</p>

enseignements se spécialisent au fil de la licence à partir de la 2^e année. L'enseignement de la préhistoire dès la 2^e année de licence complète cette offre de formation disciplinaire et établit un lien avec d'autres enseignements (archéologie, géographie, ethnologie) qui permettent d'atteindre les objectifs de cette formation, en particulier la sensibilisation aux enjeux patrimoniaux et régionaux. Le dossier demeure cependant vague sur les contenus dispensés dans les UE disciplinaires ainsi que sur la part représentée par chaque grande période historique.

A ces enseignements disciplinaires, s'ajoutent des enseignements transversaux (méthodologie, langues vivantes et régionale, informatique) dispensés tout au long des trois années lors de TD sans que le dossier ne donne plus de précision à ce sujet.

Durant la licence, le volume horaire total (180 ECTS) en présentiel est de 1550 heures, dont plus de 1100 heures sont des enseignements disciplinaires. La dimension pluridisciplinaire permet, comme mentionné dans le dossier, une réorientation des étudiants (passerelles avec les sciences de l'éducation et les sciences de l'information et de la communication -SIC).

Positionnement dans l'environnement

La licence *Histoire*, qui n'a aucune autre formation équivalente dans la région, est fortement mais uniquement ancrée dans l'environnement socio-économique et culturel corse.

Cet ancrage s'observe notamment dans les partenariats pour les conventions de stages en 2^e et 3^e années de licence avec une association locale (A Rinascita), des entreprises culturelles (l'Express, Corse Matin, Via Stella, Librairie La Marge) et des institutions culturelles régionales (archives, musées, conseils départementaux).

Le dossier n'explique pas en quoi la licence intègre à la formation la recherche du laboratoire LISA (Lieux, Identités, eSpaces, Activités), ni en quoi consiste les stages.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique est diverse, de taille réduite, mais impliquée dans la formation. Elle a réaménagé la formation afin de résoudre les problèmes de baisse d'effectifs et d'abandons en 1^e année.

Elle compte des enseignants-chercheurs : 5 professeurs des universités, 3 maîtres de conférences habilités à diriger des recherches, 4 maîtres de conférences, auxquels s'ajoutent une majorité d'enseignants non titulaires (le dossier n'explique pas ce que sont les 12 2D ou 2DSP), dont 3 contrats doctoraux. L'équipe pédagogique apparaît impliquée dans les contacts directs avec les étudiants, peu nombreux, et les responsables pédagogiques participent à des réunions mises en place par la direction de la composante.

Les enseignants titulaires sont rattachés aux sections du Conseil National des Universités (CNU) d'ethnologie, préhistoire et anthropologie (section 20) pour 3 d'entre eux, d'histoire (21 et 22) pour 6 et de cultures et langues régionales (73) pour 3. Elle compte également des professionnels (PAST ou hors PAST) qui interviennent de manière ciblée au cours de la formation. La part des enseignants non rattachés titulaires est importante au sein de l'équipe : 16 + 2 CDI + 2 contrats doctoraux.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les effectifs des étudiants de la licence sont faibles : 43 inscrits en 1^e année en 2015-2016 ; 28 en 2^e année et 19 en 3^e année. Le nombre d'étudiants inscrits en 1^e année se stabilise depuis 2012 (entre 35 et 43 inscrits) mais entre un tiers et la moitié des étudiants de 1^e année abandonnent leurs études (ils n'ont aucune note aux examens et/ou au contrôle continu). Le taux de réussite à la licence par rapport au nombre d'inscrits en 1^e année est problématique, car inférieur à 50 % (voire moins certaines années).

La majorité des diplômés poursuit ses études en master à Corte, aucun étudiant diplômé ne s'insérant dans la vie professionnelle directement après l'obtention du diplôme (sauf 1 en 2015). Le dossier n'indique pas clairement les masters dans lesquels les diplômés s'inscrivent chaque année (la majorité suit un master *Histoire* pour la période 2011-2016).

Pour attirer des étudiants et stabiliser les effectifs, l'équipe pédagogique a entrepris de sensibiliser les lycéens aux études d'histoire et modifie les enseignements dispensés afin de tenir compte des attentes des étudiants sans expliquer véritablement en quoi consistent ces aménagements. En cela, des efforts pour sensibiliser les élèves ont réellement été mis en place.

Place de la recherche

Les enseignants, quasiment tous rattachés au laboratoire LISA de l'Université de Corte, contribuent à la diffusion de la recherche au sein de la licence.

Les étudiants sont en effet familiarisés à la démarche de recherche en histoire dans le cadre d'enseignements dispensés notamment en 3^e année (UE14 et UE17 avec une initiation à la recherche dont le dossier n'explique pas clairement en quoi elle consiste). D'autre part, ils participent aux événements scientifiques du laboratoire en partenariat avec l'école doctorale sans que le dossier ne dise exactement comment, ni si cela compte dans les évaluations.

Place de la professionnalisation
<p>La professionnalisation au sein de la licence <i>Histoire</i> est essentiellement pensée comme une préparation à la poursuite d'études d'histoire et comme mise au point d'un projet personnel professionnel.</p> <p>La licence <i>Histoire</i> permet aux étudiants de poursuivre leurs études en master <i>Histoire</i>. Elle vise également à offrir aux étudiants la possibilité de s'insérer dans les métiers médiatiques, touristiques et patrimoniaux.</p> <p>Pour mettre en place un projet professionnel, les étudiants suivent un module (2nd semestre de la 1^e année) permettant de rencontrer des professionnels et de mettre au point un dossier présenté à l'oral. Au cours de la 2^e année, les étudiants suivent des enseignements professionnels (rédaction d'un CV, lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche, rencontre avec des professionnels) pour les familiariser aux attentes du monde professionnel. Ils assistent également aux événements organisés par la plateforme d'orientation et d'insertion professionnelle (Job Campus). Un projet universitaire transversal PEPITE (pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat) « étudiant-entrepreneur » a également été mis en place.</p>
Place des projets et des stages
<p>La formation accorde une place satisfaisante aux stages. Obligatoires en 2^e et 3^e années (UE8 et UE18), ils renforcent la sensibilisation au monde professionnel.</p> <p>Les étudiants doivent suivre deux stages de courte durée : une semaine en 2^e année et deux semaines en 3^e année. Pour chacun, ils sont suivis par deux tuteurs (un de l'Université, un de l'organisme d'accueil) qui évaluent chacun le stage (évaluation <i>in situ</i> et rapport de stage noté par l'enseignant tuteur). L'Université a mis en place un certain nombre de dispositifs permettant de rendre aisée la recherche des stages (Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle). Des stages éventuellement à visée internationale sont encouragés. Cependant, la durée des stages, particulièrement courte, peut rendre difficile le développement d'une problématique et un investissement réel de l'étudiant dans la structure d'accueil.</p>
Place de l'international
<p>La place de l'international est peu développée malgré les offres variées.</p> <p>Certes, les étudiants suivent tout au long de leur cursus un enseignement transversal de langues étrangères (UE3, UE9, UE15 de 42h TD). Le nombre d'heures consacré à l'enseignement de la langue régionale est supérieur (60h pour les trois UE).</p> <p>Les étudiants ont la possibilité d'effectuer en plus un stage sur la base du volontariat à l'étranger avec des universités partenaires (essentiellement belges, italiennes et hongroises dans le cadre des accords Erasmus, ou au Québec avec les échanges CREPUQ). Le dossier ne fournit pas de données quantitatives sur les échanges d'étudiants de licence. Le Réseau d'Excellence des Territoires Insulaires permet également d'envisager une mobilité à l'étranger dans le cadre des stages. Des liens informels existent avec la Sardaigne, mais le dossier n'expose pas en quoi ils consistent clairement.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Le recrutement en 1^e année de licence est ouvert à tout bachelier inscrit sur l'Application Post Bac (APB). Par la suite, la validation de l'année permet le passage dans l'année supérieure. Les candidats ne remplissant pas ces conditions doivent présenter un dossier qui est alors étudié par une commission pédagogique (procédure Ciell). Le dossier ne fournit pas d'explications sur les critères exigés.</p> <p>Les passerelles existent entre les classes préparatoires du lycée Giocante de Casabianca et l'Université de Corse : elles dispensent d'examen les étudiants de classes préparatoires qui désirent s'inscrire ensuite à l'université.</p> <p>Des étudiants peuvent bénéficier de la validation des acquis de l'expérience/professionnels (VAE/VAP) pour valider des enseignements et/ou le diplôme. Le dossier ne fournit pas de données chiffrées pour ces types d'étudiants.</p> <p>Concernant les dispositifs d'aide à la réussite, ils visent notamment les étudiants de 1^e année pour lutter contre le très fort taux d'abandon. Ils consistent en une politique de pré-orientation en terminale, d'orientation à la fin de chaque semestre selon les résultats des étudiants et leur projet professionnel. Des enseignements permettent la mise à niveau des étudiants : culture générale, méthodologie et suivi individualisé. Le dossier ne donne pas une idée des résultats.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Le dispositif des modalités d'enseignement est très satisfaisant, aussi bien pour les étudiants inscrits en présentiel que pour ceux en situation de handicap et en milieu carcéral.</p> <p>Les enseignements s'effectuent en présentiel à l'exception des étudiants bénéficiant d'un régime d'études spécial (étudiants-entrepreneurs, étudiants en situation de handicap notamment) les dispensant de l'assiduité et permettant, pour certains, une scolarité à domicile. Cela concerne 14 étudiants de la licence <i>Histoire</i> (4 sont salariés, 4 en situation de handicap, 3 incarcérés, 2 en double cursus et 1 Emploi Apprenti Professeur). Ces derniers étudiants suivent alors leur cursus via l'ENT (environnement numérique de travail).</p>

<p>L'enseignement des langues étrangères est pensé en fonction de l'obtention du diplôme CLES 2. Les étudiants suivent durant les trois années un enseignement en langue étrangère (anglais, espagnol ou italien) qui est évalué. Ils peuvent également présenter une certification en langue.</p> <p>La place du numérique est correcte : existence de l'ENT, équipements des salles, notamment celles de langues.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>
<p>L'ensemble d'informations relatives aux évaluations des étudiants permet de saisir un fonctionnement bien organisé en amont ainsi qu'opérationnel. Les étudiants sont évalués de manière mixte : à la fois en contrôle continu et en examen terminal. Ils sont avertis des modes d'évaluation par les enseignants et sur l'ENT.</p> <p>Les modalités d'évaluation diffèrent selon les années : la part du contrôle continu diminue au profit de l'examen terminal au fil des années (2/3 de contrôle continu en 1^e année à la moitié par la suite).</p> <p>Les enseignements se compensent, sans note éliminatoire. Le passage est automatique dès validation des deux semestres. Toutefois, il est possible à un étudiant de s'inscrire en année supérieure s'il a validé un des deux semestres de l'année précédente.</p>
<p>Suivi de l'acquisition de compétences</p>
<p>L'acquisition de compétences est suivie par la plateforme d'orientation et d'insertion professionnelle (POIP) qui anime des ateliers pour mettre en place le portefeuille d'expériences et de compétences.</p> <p>Le diplôme est accompagné du supplément au diplôme Europass.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>
<p>Le suivi des diplômés en licence <i>Histoire</i> semble relativement faible. Il est assuré par l'observatoire des formations et de l'insertion professionnelle de l'Université de Corse (OFIP). Dans ce cadre, des enquêtes annuelles sont réalisées pour connaître la situation professionnelle 30 mois après la validation du diplôme. Cependant, le dossier ne fournit pas de données chiffrées pour les étudiants ayant validé la licence <i>Histoire</i>.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>
<p>Il existe un conseil de perfectionnement et des procédures d'autoévaluation. Le dossier montre le souci de perfectionner l'offre de formation pour répondre davantage aux attentes des étudiants, tout en maintenant un niveau d'exigence pédagogique et scientifique propre à une licence.</p> <p>Le conseil de perfectionnement a été renouvelé profondément en septembre 2015 et s'ouvre davantage au monde professionnel. Il comprend, outre les enseignants-chercheurs, des professionnels des médias, du tourisme culturel, un muséologue, un conservateur de musée et le directeur général à l'action culturelle. Les étudiants n'en font pas partie.</p> <p>Le dossier relate de façon assez détaillée aussi bien les points forts abordés en conseil de perfectionnement que les points faibles nécessitant des optimisations et/ou des modifications. L'approche réflexive de l'équipe pédagogique est en adéquation avec les démarches de conseil de perfectionnement (ex. recommandations de modifications de la maquette, pointage du manque de liens extérieurs à l'île posant partiellement problème en termes de positionnement dans l'environnement).</p> <p>Des questionnaires d'évaluation peuvent être remplis par les étudiants sur l'ENT depuis 2006, mais le dossier ne fait pas état de leurs résultats.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Enseignements aux objectifs clairement définis.
- Encadrement satisfaisant des étudiants et une équipe pédagogique investie, réflexive.
- Réaménagements de la licence par l'équipe pédagogique pour remédier aux difficultés rencontrées.

- Prise en charge d'étudiants en situation de handicap ou avec des régimes spécifiques.

Points faibles :

- Très faibles effectifs.
- Fort taux d'abandon et manque de suivi en termes d'insertion professionnelle.
- Très peu d'ouverture sur l'international malgré les partenariats existants.
- Stages trop courts.
- Pilotage assez faible

Avis global et recommandations :

La licence *Histoire* est une formation qui n'est pas figée. Elle a évolué pour tenter de résoudre les difficultés rencontrées, notamment la chute importante des effectifs et le taux d'abandon particulièrement important en 1^e année. Les efforts de réaménagement de la maquette et l'autoévaluation indiquent le souci de l'équipe pédagogique de perfectionner la formation offerte. Des enseignements originaux, comme la préhistoire, en lien avec les problématiques du patrimoine, sont proposés aux étudiants. Le dossier déposé par l'établissement reste toutefois imprécis sur plusieurs points.

Afin d'accroître les liens avec l'international, l'enseignement des langues étrangères et les partenariats avec l'étranger pourraient être développés. Les usages du numérique pourraient également être diversifiés et intensifiés. Les modalités d'inscription en 1^e année, en lien avec la question de l'orientation, pourraient être repensées pour limiter définitivement les abandons et la chute des effectifs. Afin d'accroître les effectifs et de dynamiser la formation, une mutualisation des enseignements avec d'autres formations (sciences humaines et sociales, géographie, sciences de l'éducation, etc.) pourrait être envisagée.

Observations de l'établissement



Éléments de réponse aux avis et recommandations des experts du HCERES

Licence Histoire

- ✓ Il semblerait qu'il y ait une erreur d'interprétation des chiffres concernant les effectifs de L1 qui semblent plutôt stables entre 2011 et 2015 (28, 43, 35, 43).
- ✓ Concernant le taux d'abandons des étudiants de L1, il s'agit essentiellement de réorientation.
- ✓ Etant conscients de l'insuffisance de l'ouverture à l'international liée aux difficultés dues à l'insularité et au surcoût financier qu'elle génère, nous avons renforcé dans un premier temps les enseignements en LVE. De plus, nous pensons que l'ouverture prochaine du Centre des Langues à l'Université de Corse devrait inciter davantage les étudiants à la mobilité. Une réflexion est actuellement engagée quant à l'aide financière à apporter aux étudiants afin de favoriser l'ouverture à l'international.
- ✓ Conscients de l'importance des stages dans le cadre de la professionnalisation, la prochaine carte de formations comprendra un stage obligatoire d'1 mois en L3, de même que la mise en place d'enseignements d'accompagnement à la recherche de stage.

Le Président de l'Université de Corse

Paul-Marie ROMANI

